

Comment créer mon entreprise dans les Alpes de Haute-Provence?

CréActeurs

Réseau d'Aide à la Création
et Reprise d'Entreprise **04**

Département
des Alpes de Haute-Provence

Ensemble pour vous accompagner !

Edito

Ce guide a été conçu par le réseau CréActeurs 04 avec le soutien du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence, pour vous présenter les différentes étapes qui vont vous conduire à la création ou reprise de votre entreprise. Vous y trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous orienter et bénéficier au mieux des aides qui existent dans notre département. De nombreuses prestations sont gratuites.

Alors si vous avez la volonté de créer votre emploi, CréActeurs 04 vous attend, contactez-nous, nous serons à vos côtés.

SOMMAIRE

J'ai une idée, je m'informe **p.3**

Je cherche un financement **p.4**

J'identifie les autres aides **p.5**

Je crée mon entreprise **p.6**

Qui peut m'accompagner pour bien démarrer ? **p.7**

Adresse des organismes du réseau CréActeurs 04 **Dos**

J'ai une idée...

Je m'informe gratuitement auprès des organismes qui aménagent des réunions collectives d'information sur la démarche de création/reprise d'entreprise.

Je choisis en fonction du secteur d'activité :

- **CCI** - Chambre de Commerce et d'Industrie : deux journées par mois à Digne les Bains ou à Manosque.
- **CMA** - Chambre de Métiers et de l'Artisanat : une journée par mois sur Digne les Bains et sur Manosque et une journée par mois sur Digne les Bains ou sur Manosque (auto-entrepreneur)

Je peux demander un entretien individuel avec un technicien de la création/reprise d'entreprise pour étudier mon projet personnel et élaborer un plan d'affaires précis et rigoureux, spécifique à mon activité, en perspective de mes rencontres avec les partenaires financiers.

- **Adie** : Association pour le Droit à l'Initiative Economique ; sur RDV (uniquement pour les porteurs de projets en situation précaire ou exclus du système bancaire, tout secteur d'activité).
- **BG** : Boutique de Gestion, du lundi au vendredi sur RDV ; pour les porteurs de projets classés professions libérales, services à la personne, auto entrepreneurs, personnes reconnues travailleurs handicapés, bénéficiaires du RSA tout secteur d'activité, projet NACRE, salariés (Fongecif).
- **CCI** sur Digne les Bains ou Manosque et sur RDV (pour toutes les activités commerciales, industrielles ou de services).
- **CMA** pour les activités de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services relevant de l'Artisanat : sur Digne les Bains ou Manosque et sur RDV.
- **Coopérative MOSAIQUE** sur RDV avec une spécialisation pour les projets visant la création de son propre emploi avec une période de test accompagnée et la possibilité d'un statut à durée indéterminée de salarié entrepreneur.
- **Couveuse d'entreprises DIAPASON** sur RDV avec une spécialisation pour les projets artistiques.
- **EGEE 04** : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise ; prise de contact téléphonique pour un RDV - Créateurs, créatrices, toutes activités.
- **Plateforme France Initiative** à Digne les Bains **Alpes Provence Initiative** (selon la localisation de la future entreprise) : tout public sur RDV (prêt d'honneur, suivi, parrainage et prêt NACRE).
- **Plateforme France Initiative** à Manosque **Haute Provence Initiative** (selon la localisation de la future entreprise) : sur RDV.
- **Pôle Emploi** à Digne les Bains, Manosque, Sisteron et Barcelonnette : les ateliers «Créer son entreprise, pourquoi pas?» et «Organiser son projet de création ou reprise d'entreprise» - Sur inscription.

Le travail de préparation de votre projet n'est pas du temps perdu. C'est plutôt un atout de réussite. Informez-vous et prenez rendez-vous avec le spécialiste de la création/reprise d'entreprise correspondant à votre situation.

Je cherche un financement...

Les prêts

Prêt professionnel ou Prêt Création d'Entreprise (PCE)

Je m'informe auprès de ma banque des modalités du prêt qu'elle peut m'accorder, je lui présente le plan d'affaires que j'ai préparé avec un membre du réseau Créateurs 04.

Si les banques ne peuvent pas m'accorder un prêt je prends RDV avec :

- **L'Adie**, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique qui accorde des prêts solidaires après l'étude de mon projet pour un besoin de financement allant de 500 à 10 000€.
- **Créa-Sol**, association soutenue par les Caisses d'Epargne qui accorde des prêts d'un montant de 5 000 à 10 000€. Information et suivi auprès d'EGEE 04, des Plateformes France Initiative (API et HPI) et de la BG.

J'ai peut-être droit à un prêt à taux zéro pour compléter le prêt bancaire.

- **Prêt d'Honneur** ou/et le **Prêt NACRE**

Je demande un rendez-vous auprès de la Plateforme France Initiative qui correspond au lieu de domiciliation de ma future entreprise (se référer à la carte page 8).

- **Prêt Régional à la Création d'Entreprise (PRCE)** ou (PRTE)

Je demande un rendez-vous à la Chambre de Commerce et de l'Industrie ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- **Prêt citoyens des Clubs CIGALES** (apports par prise de participation minoritaire au capital pour des projets à plus value sociale, environnementale, patrimoniale pendant 5 ans...).

Je contacte le Piles départemental de Carmejjane 04 92 34 73 42.

Les subventions

J'ai peut-être droit à une subvention pour compléter le prêt bancaire.

- **Fonds d'Aide à la Modernisation (FODAM) et Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)**

La Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat m'expliqueront si je peux bénéficier de ces aides et les démarches à réaliser.

- **L'AGEFIPH**

La Boutique de Gestion Accès Conseil Alpes du Sud m'indiquera si je peux solliciter cette aide et instruira mon dossier.

- **La Fondation de la 2ème Chance (F2C)** apportera un coup de pouce pour les créateurs d'entreprise sous certaines conditions d'épreuves de la vie et de précarité.

EGEE 04 m'informera sur les conditions à remplir pour avoir droit à cette aide et en assurera le suivi du dossier.

Les autres aides

- **Aide aux Chômeurs Créateurs Repreneurs d'Entreprises (ACCRE)**

Cette aide est une exonération partielle des charges sociales durant la première année d'activité, je remplis le Cerfa de demande au moment de l'immatriculation de mon entreprise au Centre de Formalité des Entreprises (CFE) dont dépend mon activité (CCI, CMA ou URSSAF).

Afin de faciliter l'accès au prêt bancaire, je peux aussi demander une **garantie spécifique pour mon prêt :**

- **Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF)**, pour la création/reprise ou le développement d'entreprise. EGEE 04 ou la BG informera les Femmes chefs d'entreprises sur cette possibilité accordée par l'Etat.
- **Fonds Régional de Garantie (FRG)** à demander auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie, des Plateformes France Initiative, du Conseil Régional ou de OSEO.
- **France Active Garantie (FAG)** par l'organisme ESIA à demander auprès de la BG.



**Vous vous posez des questions?
Ne passez pas à côté d'un accompagnement précieux.**

Les membres du réseau créActeurs 04 vous guideront vers les aides auxquelles vous avez droit et vous accompagneront dans vos démarches.

Enfin je crée mon entreprise...

Pour officialiser la création/reprise de mon entreprise je dois l'immatriculer au Centre de Formalités (CFE) dont je dépends, selon mon secteur d'activité :

- **CCI** : pour les activités de commerce, d'industrie et de services

> à Digne les Bains du lundi au vendredi.

- **CMA** : pour les activités de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services relevant de l'Artisanat

> à Digne les Bains le lundi, mercredi et jeudi sur **RDV** de 9h à 12h et 14h à 17h

> à Manosque le mardi sur **RDV** de 9h à 12h et 13h à 16h

- **URSSAF** : pour les professions libérales

> à Digne les Bains du mardi au vendredi de 8h à 16h30 et le samedi de 8h à 10h

Je peux aussi demander un RDV au 04 92 30 24 02

La liste des pièces à fournir ainsi que le coût de l'immatriculation varient selon le choix que vous avez effectué.

Le CFE vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Si je ne suis pas encore prêt pour l'immatriculation...

Je voudrais d'abord **tester l'activité**, je choisis donc d'entrer chez :

DIAPASON 04, couveuse d'entreprise, qui permet aux porteurs de projet de produire et de facturer dans un cadre légal en attendant l'immatriculation définitive.

OU

MOSAÏQUE, coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs m'accompagne pendant la période test de l'activité, je reste salarié entrepreneur jusqu'à l'immatriculation de mon entreprise.



Qui peut m'accompagner pour bien démarrer ?

Je viens d'immatriculer mon entreprise mais je désire être accompagné pour favoriser un bon démarrage. Durant les trois premières années je peux bénéficier d'un suivi de l'activité par des professionnels de la gestion d'entreprise, soit par des rencontres individuelles soit par des formations collectives, selon mes besoins. Je contacte l'organisme qui correspond.

- **Pour les projets NACRE et ceux qui ont bénéficié du Prêt d'Honneur**

Les Plateformes France Initiative de Digne les Bains, Alpes Provence Initiative ou de Manosque, Haute Provence Initiative (selon la domiciliation de l'entreprise).

- **Pour les projets NACRE suivi par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- **Pour les projets qui ont bénéficiés de l'AGEFIPH, Services à la personne, NACRE, Professions Libérales, Créa-Sol, FGIF, FAG**

La Boutique de Gestion.

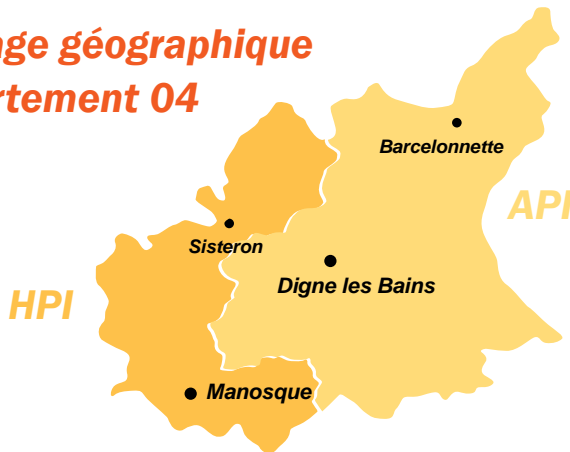
- **Pour les projets ne bénéficiant pas d'un prêt bancaire**

L'Adie, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique.

- **Pour les autres projets, en appui de Créa-Sol, F2C, FGIF**

EGEE 04 Association de conseillers bénévoles.

Découpage géographique du département 04



L'accompagnement post création apporte un appui méthodologique et permet au nouveau chef d'entreprise de devenir progressivement autonome.



Chambre de Commerce et de l'Industrie des Alpes de Haute-Provence
60, boulevard Gassendi – 04000 DIGNE LES BAINS
04 92 30 80 85 - appui.entreprises@digne.cci-fr - www.digne.cci.fr



Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes de Haute-Provence
23, allée des Fontainiers – 04000 DIGNE LES BAINS
04 92 30 90 90 - chmetiers@cm-04.fr - www.cm-digne.fr



Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence
66, boulevard Gassendi – 04004 DIGNE LES BAINS CEDEX
04 92 30 57 57 - accueil@ahp.chambagri.fr - www.ahp-chambagri.fr



Boutique de Gestion Accès conseil Alpes du Sud
Couvent des Cordeliers – 04300 FORCALQUIER
04 92 77 16 70 - alpesdusud@acces-conseil.org - www.acces-conseil.fr



Conseil Régional PACA – Antenne des Alpes de Haute Provence
19 rue Docteur Honnorat – 04000 DIGNE LES BAINS
04 92 31 49 22 - www.regionpaca.fr



Conseil Général des Alpes de Haute-Provence
Hôtel du Département – 04000 DIGNE LES BAINS
04 92 30 45 25 - www.cg04.fr

CONTACTS



Association E.G.E.E.
6 impasse Saint Michel – 04860 PIERREVERT
04 92 72 50 22 - Claude.gaugue@wanadoo.fr - www.paca@egee.asso.fr



Adie micro-crédits
Avenue du 1er mai – 04100 MANOSQUE
0 800 800 566 - paca@adie.org - www.adie.org



Plate forme France Initiative « Haute Provence Initiative »
Avenue du 1er mai- Zone St Joseph – 04100 MANOSQUE
04 92 72 51 51 - hpi@hpi04.com - www.hpi04.com



Plate forme France Initiative « Alpes Provence Initiative »
5 Avenue Paul Martin – 04000 DIGNE LES BAINS
04 92 36 62 45 - api04@orange.fr - www.api04.org



Diapason 04 couveuse d'entreprises
Ensemble culturel Bonne Fontaine – 04300 FORCALQUIER
04 92 75 69 35 - contact@diapason04.org - www.diapason04.org



Mosaïque Coopérative d'Activité et d'Entrepreneurs
ZI St Christophe, 6 rue Lavoisier – 04000 DIGNE LES BAINS
06 45 78 07 85 ou à Manosque 06 78 97 86 06 - www.caemosaique.fr



Réseau Pôle Emploi Alpes de Haute Provence - Tél. 39 49
Les sites Pôle Emploi de Digne, Manosque, Sisteron et Barcelonnette